

## 27 progressions dans le label Villes et Villages Fleuris » en 2022

- 10 communes accèdent au label 1 Fleur :

Cabrespine (Aude) ; Saint Michel de Lanes (Aude) ; Luscan (Haute-Garonne) ; Saint Orens de Gameville (Haute -Garonne) ; Lasséran (Gers) ; L'Isle-Jourdain (Gers) ; Montréal du Gers (Gers) ; Labatut-Rivière (Hautes-Pyrénées) ; Saint-Nazaire (Pyrénées-Orientales) ; Lapenche (Tarn-et-Garonne)

- 15 communes accèdent au label 2 Fleurs :

Le Fel (Aveyron) ; Saint Salvadou (Aveyron) ; Saint Privat des Vieux (Gard) ; Frouzins (Haute-Garonne) ; Eauze (Gers) ; Ganges (Hérault) ; Les Salelles (Lozère) ; Aulon (Hautes-Pyrénées) ; Lannemezan (Hautes-Pyrénées) ; Omex (Hautes-Pyrénées) ; Viscos (Hautes-Pyrénées) ; Arles sur Tech (Pyrénées-Orientales) ; Prades (Pyrénées-Orientales) ; Burlats (Tarn) ; Lautrec (Tarn)

- 2 communes accèdent au label 3 Fleurs :

Montpellier (Hérault) ; Le Vintrou (Tarn)

- Les 3 communes confirmées au label 4 Fleurs :

Ordan-Larroque (Gers) ; Tarbes (Hautes-Pyrénées) ; Albi (Tarn)

Prix Spécifiques remis par les partenaires :

- Prix « valorisation du cadre de vie »

Remis par les CAUE Ariège et Gers à Saint Michel de Lanes et Roques

- Prix « Santé végétale »

Remis par Fredon Occitanie à Villeneuve-lez-Avignon

- Prix « Jardinier »

Remis par Hortis à Charles Raffanel de L'Isle Jourdain

- Prix « Occitalité »

Remis par le CRTL à Lasséran & l'Association « Lou Rigaou et ses Amis »

- Prix « Actions Pédagogiques »

Remis par le CFAAH de Toulouse-Auzeville et l'EPLEFPA Castelnaudary à Colomiers & Centre de Loisirs du Cabirol et Ganges